

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	<b>Date</b> 15.02.2021	<b>Heure</b> 8h53	<b>Numéro</b> 21.129	<b>Département(s)</b> DECS
	Annule et remplace			

**Auteur(s) : Groupe socialiste**

**Titre : Resserrer les mailles du filet social pour les travailleur-euse-s précaires**

**Contenu :**

Nous demandons au Conseil d'État de clarifier les points suivants et éventuellement de proposer des mesures dans un rapport au Grand Conseil :

1. À quel point les mesures spéciales liées à la crise, conjuguées au système social neuchâtelois préexistant, ont-elles permis de compenser les pertes de revenus des travailleur-euse-s les plus précaires et aux formes de travail les moins « classiques » (intermittent-e-s du spectacle, travailleur-euse-s sur appel...)?
2. Si des pertes de revenus n'ont pas pu être couvertes, quelles sont les catégories de personnes précaires qui ont subi une perte de revenus, et de quelle ampleur ?
3. Une aide subsidiaire, analogue à ce qui a été fait dans le canton de Genève, pour couvrir la perte de revenu des personnes à bas revenus afin de leur assurer au moins le montant du salaire minimum en vigueur serait-elle, le cas échéant, envisageable pour compléter temporairement le dispositif existant ?
4. Si le Conseil d'État établit que le système existant suffit, serait-il possible de faciliter l'accès (information, méthode) à ce dispositif pour des personnes qui n'ont pas l'habitude d'y recourir ?

**Développement (facultatif) :**

La population genevoise est appelée à voter en mars sur une loi qui prévoit une indemnisation des travailleur-euse-s à bas revenus qui n'ont pas reçu d'aides. Étaient concernés notamment les intermittent-e-s du spectacle, les travailleur-euse-s sur appel ou encore les employé-e-s domestiques (qui travaillent parfois « au noir »)<sup>1</sup>. La situation a entre-temps évolué, notamment dans le sens d'un accroissement des aides fédérales versées dans le cadre des RHT.

Les récents débats autour du projet de loi 12831 au Grand Conseil genevois semblent indiquer que la conjonction des aides déjà existantes ne suffit pas à couvrir les pertes de revenus de certain-e-s travailleur-euse-s précaires<sup>2</sup>.

Il paraît aujourd'hui essentiel, au vu du nombre et de l'importance des aides versées par l'État, de ne pas oublier celles et ceux dont les salaires ne permettaient, déjà avant la pandémie, que difficilement de vivre dignement. Les données quant aux conditions d'accès aux différentes aides, à leur utilisation effective et aux pratiques administratives cantonales sont si complexes aujourd'hui (ce qui est normal pour un système d'urgence !) qu'il est difficile de se faire une idée complète des difficultés financières que pourraient rencontrer certaines catégories de la population.

Établir qui sont ces personnes, et combien elles sont, devrait être la prémisse à une éventuelle aide spécifique et subsidiaire qui aurait un effet essentiel tant pour les personnes auxquelles cette aide évitera la pauvreté que pour l'économie neuchâteloise, dans laquelle ces montants seront immédiatement réinjectés et qui s'épargnera les coûts d'une crise sociale encore plus forte.

Ce postulat permettra ainsi de dresser un panorama complet de la situation sociale actuelle des travailleur-euse-s à bas revenus, qui pourrait arriver à la conclusion soit qu'une adaptation temporaire du dispositif est nécessaire, soit qu'il suffit simplement de renforcer l'information au sujet des prestations proposées, soit encore que le dispositif est parfaitement adapté aux défis qu'il affronte aujourd'hui.

<sup>1</sup><https://www.rts.ch/info/regions/geneve/11961417-geneve-vote-sur-une-indemnite-pour-le-travail-precarise.html>

<sup>2</sup><https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12831A.pdf>

**Demande d'urgence : OUI**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Romain Dubois

<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Jonathan Greillat	Antoine de Montmollin	Françoise Gagnaux
Pierre-Alain Borel	Johanne Lebel Calame	Mauro Vida
Laura Zwygart de Falco	Tristan Robert	Karim Djebaili
Martine Docourt Ducommun	Florence Nater	